



Mutuelle de France des Hospitaliers

Nos bureaux sont ouverts
du **lundi** au **vendredi**
de **9h** à **12h**
et de **13h30** à **16h30**

www.m-f-h.fr
tél. 04 76 15 27 80
contact@m-f-h.fr



Hospitaliers !

Bénéficiez
d'une cotisation
minorée à vie

Les + MFH

→ Allocations journalières

En cas de maladie, la MFH maintiendra votre salaire afin de compléter votre 1/2 traitement lorsque l'intervention du CGOS s'arrête.

Maladie ordinaire

Employeur 100%	Employeur 9 mois	
3 mois	CGOS 5 mois	MFH 4 mois

Congé longue maladie

Employeur 100%	Employeur 24 mois			
1 an	CGOS 5 mois	MFH 7 mois	CGOS 5 mois	MFH 2 mois

Congé longue durée

Employeur 100%	Employeur 24 mois			
3 ans	CGOS 5 mois	MFH 7 mois	CGOS 5 mois	MFH 2 mois

→ Assistance Vie quotidienne

La MFH est en partenariat avec le réseau ADMR pour faire face aux aléas de la vie.

→ Forfait MFH +

120 € par an (6x20) utilisables pour les frais de santé peu ou pas remboursés (médecine douce, dépassements d'honoraires...).

→ Aides exceptionnelles

Toutes les aides du CGOS/CCAS/CPAM... sont automatiquement doublées par votre mutuelle.

Une mutuelle
solidaire,
j'adhère !

La MFH, des prestations élevées

Nature des prestations		Remboursement Sécurité sociale + MFH	
MFH +	Médecine douce Acupuncteur, ostéopathe, homéopathe, psychologue, diététicien, chiropracteur...	120 € par an et par bénéficiaire	6 x 20 €
	Formulaire de remboursement téléchargeable sur www.m-f-h.fr		
	Dépassement d'honoraire Actes non remboursés par la SS		
	Appareillage accepté SS Bas et chaussettes de contention, ceinture de maintien, semelles orthopédiques...		
SOINS COURANTS	Pharmacie vignettes blanches/bleues/orange	100 %	
	Consultations, visites généralistes	100 %	
	Autres soins courants Honoraires médicaux	100 %	
CURES THERMALES Hors frais de dossier	Cure thermale	100 %	
	Frais de transport liés aux cures Forfait hébergement (dans la limite des frais réels)	100 %	230 €
DENTAIRE Accepté Sécurité sociale Refusé Sécurité sociale	Soins	100 %	
	Prothèses acceptées Sécurité sociale	335 % sans plafond	
	Orthodontie	205 %	
APPAREILLAGE Accepté Sécurité sociale	Orthodontie	Commission sociale MFH	
	Prothèse auditive	150 % + forfait 155 €	
OPTIQUE Participation Sécurité sociale Sans particip. Sécurité sociale	Prothèses capillaires, mammaires	150 % + forfait 155 €	
	Monture	65 €	
	Par verre	de 119,49 € à 141,58 € selon prescription	
	Lentilles (par année civile)	210 % + forfait 275 €	
	Lentilles (par année civile)	92 €	
HOSPITALISATION	Chirurgie réfractive (par œil, sur facture)	260 €	
	Honoraires	100 %	
	Frais de chirurgie et d'anesthésie	100 %	
	Séjour (régime commun ; si maison d'enfant ou de repos, limité à 1 mois consécutif)	100 %	
	Frais de transport	100 %	
	Chambre particulière (limité à 1 mois consécutif)	57 € / jour	
	Frais d'accompagnement (enfant -12 ans, enfant handicapé sans limite d'âge)	16 € / jour	
	Forfait journalier	100 %	
	Allocations journalières (demi-traitement du TBI) - si adhésion avant 53 ans	idem CGOS	
	Aides exceptionnelles	À hauteur de l'aide accordée par le CGOS/CCAS/CPAM	
PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES Sur dossier Commission sociale	Assistance vie quotidienne	Incluse	
	Naissance ou adoption	8 mois de gratuité/ enfant	
	Mariage ou PACS du membre participant Participation aux frais d'obsèques	3 mois de gratuité/conjoint maximum de 683 €	
	ACTIONS DE PRÉVENTION		
Ostéodensitométrie	100 % (si prise en charge CPAM ou forfait 31 €)		
Détartrage dentaire	100 %		
Vaccins	100 %		

Évolution des cotisations

	2013	2014	2015	2016	2017
18 ans	27 €	27 €	27 €	28 €	28 €
28 ans	40 €	40 €	41 €	41 €	41 €
38 ans	53 €	53 €	54 €	54 €	54 €
48 ans	67 €	67 €	69 €	69 €	69 €

Toutes les garanties proposées par la MFH sont dans les limites du Contrat Responsable au sens de la Sécurité Sociale.

Évolution des prestations

2014	la MFH ouvre son forfait MFH+ aux remboursements des dépassements d'honoraires
2015	amélioration de la prestation dentaire à 335%
2016	le forfait MFH+ passe à 6 x 20€ par an et la prestation pour la monture optique évolue à 65€
2017	une augmentation de la prise en charge des verres de plus de 20%